

JANVIER 2008

SWISSMINTinfo 1/08

**L'AIGLE ROYAL – ROI DES AIRS
UNE PIÈCE D'ARGENT POUR LE
CENTENAIRE DU HOCKEY SUR GLACE
RÉNOVATION DE LA FAÇADE DE LA
MONNAIE FÉDÉRALE**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swissmint

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

En Suisse, le sport d'hiver par excellence est non seulement le ski, mais aussi le hockey sur glace. C'est à ce dernier qu'est consacré l'un des volets



du présent numéro de Swissmint-info.

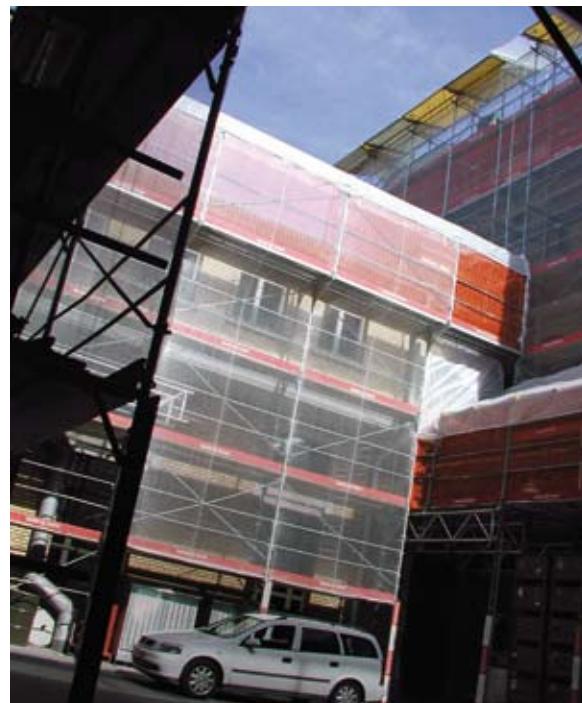
Lorsque la Ligue suisse de hockey sur glace a été fondée il y a cent ans, nul ne pouvait imaginer que le

phénomène du hockey allait gagner tout le pays, au point de devenir le sport d'équipe le plus prisé de Suisse derrière le football. Parallèlement à la pièce d'argent célébrant le centenaire du hockey, Swissmint émet la deuxième monnaie bimétallique de la série consacrée au Parc National Suisse. Celle-ci met en vedette l'aigle royal. Longtemps pourchassé, le «roi des airs» était menacé d'extinction. De sévères mesures de protection ont toutefois permis de le sauver. Le Parc National lui offre un espace de vie idéal.

Depuis l'été dernier, le bâtiment de la Monnaie fédérale est enveloppé d'échafaudages. Cet édifice fait en effet l'objet d'une campagne de restauration. Vous trouverez de plus amples informations sur les travaux de rénovation dans le présent numéro. Désireux de continuer à améliorer nos prestations, nous allons mener, au cours du premier semestre 2008, un sondage relatif à la satisfaction de nos clients. Nous vous serions d'ores et déjà reconnaissants de nous apporter votre soutien dans cette entreprise. Vous nous aiderez ainsi à mieux répondre aux besoins de notre clientèle. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans la lecture de ce nouveau numéro de Swissmint-info.

Kurt Rohrer, directeur de Swissmint

*Page de couverture:
Non, il ne s'agit pas d'une œuvre de l'artiste Christo, mais de la cour intérieure de la Monnaie fédérale parée d'échafaudages en vue de la restauration du bâtiment.*



Sommaire

Editorial	2
L'aigle royal – roi des airs	3
Suite de la série «Parc National Suisse»	
Centenaire du hockey sur glace	4
Une pièce d'argent pour célébrer le centenaire.	
Restauration du bâtiment de la Monnaie fédérale	6
Rénovation des façades et assainissement des bureaux	
Des «kilomètres» de monnaies	7
Catalogage de la collection de pièces de Swissmint	
Suppression des mandats de tiers	8
La loi sur les finances de la Confédération restreint les compétences de Swissmint.	
Frappes d'essai et jeux de monnaies 2008	8

Un aigle royal tenant sa proie.



Naguère menacé, aujourd'hui protégé

L'aigle royal, roi des airs

A l'origine, l'aigle royal peuplait un territoire s'étendant sur toute l'Europe centrale. Au début du 20^e siècle, sa population était au plus bas suite aux persécutions perpétrées par l'être humain. De sévères mesures de protection l'ont toutefois sauvé de l'extinction. La monnaie commémorative «Aigle royal» fait partie de la série en quatre volets que Swissmint consacre au Parc National Suisse.

Après le gypaète barbu, l'aigle royal est le plus grand rapace indigène et l'un des rapaces les plus puissants qui existent. L'envergure des ailes d'une femelle atteint 220 cm, et celle du mâle environ 200 cm. Leurs serres sont particulièrement impressionnantes: aussi grandes qu'une main humaine, elles sont munies de griffes qui mesurent souvent plus de 5 cm. Son aspect majestueux et son regard fier et décidé ont fait de l'aigle royal une figure héroïque. Dû à la forme particulière de l'ossature entourant la zone oculaire, le regard du rapace n'a rien à voir avec son état d'esprit. La fierté et la majesté qui s'en dégagent ne sont que le fruit de l'interprétation humaine.

Les Alpes, tout comme le Parc National, représentent son habitat idéal: ils lui offrent des espaces en haute altitude, suffisamment de nourriture et des endroits appropriés pour faire son nid. De telles conditions ont permis à ce rapace de survivre aux attaques perpétrées naguère par les humains. Grâce au décret de protection prononcé sur l'ensemble du territoire suisse en 1953, la population de l'aigle royal s'est entièrement rétablie et compte actuellement plus de 300 couples.

La proie principale de l'aigle royal est, en été, la marmotte des Alpes. Durant cette saison, l'aigle chasse de préférence dans les prairies alpines situées au-dessus de la limite supérieure des forêts, qui constituent le principal habitat des marmottes. Très vigilantes, ces dernières se réfugient dans leur terrier à la moindre alerte, échappant ainsi le plus souvent aux attaques de l'aigle. Si le rapace parvient à capturer sa proie, il la ramène au nid situé dans une niche rocheuse en contrebas, à la lisière de la forêt, ce qui lui permet de ménager son énergie. Comme les marmottes hibernent, l'aigle a besoin

d'une seconde source de subsistance. En hiver, il se nourrit donc de cadavres d'ongulés tels que les chamois, les chevreuils, les bouquetins et les cerfs. L'aigle est toutefois capable de s'attaquer à de jeunes ongulés (cerfs mis à part) âgés d'un an et moins.

Prof. Dr. Heinrich Haller, directeur du Parc National Suisse

Flash

La monnaie commémorative «Aigle royal»

Valeur nominale: 10 francs suisses; **alliage:** bimétallique (cupronickel et bronze d'aluminium); **poids:** 15 g; **diamètre:** 33 mm; **tirages «non mis en circulation»:** au maximum 95 000 pièces; **flan bruni:** au maximum 12 000 pièces; **conception:** Niklaus Heeb, Rodersdorf (BL)



Agilité et dynamisme fulgurants: le hockey sur glace à l'état pur.



Centenaire du hockey sur glace

Une monnaie commémorative pour célébrer le centenaire

La Ligue suisse de hockey sur glace est née à Vevey il y cent ans. C'est en effet en Romandie que se trouve le berceau de ce sport en Suisse. La fièvre du hockey s'est ensuite propagée dans tous le pays. Apparues dès 1930, les patinoires ont apporté une contribution déterminante au succès

Les origines du hockey sur glace remontent au 16^e siècle. A l'époque, un jeu sur glace, appelé «bandy», existait déjà aux Pays-Bas. Ce jeu, considéré comme l'ancêtre du hockey sur glace, se pratique avec une petite balle et suit les règles semblables à celles du football. Le premier match officiel s'est disputé à Londres en 1875. Cinq ans plus tard, le bandy fait son apparition au cœur des montagnes grisonnes. Le hockey sur glace tel que nous le connaissons aujourd'hui est originaire d'Amérique du Nord. Son appellation est toutefois tirée de l'ancien français et signifie à peu près «bâton tordu». Le premier match de «bâton tordu» se joue le 3 mars 1875 à Montréal.

Dans notre pays, le hockey sur glace se développa tout d'abord en Suisse ro-

mande. Max Sillig jouera un rôle majeur dans la création de la «Ligue de hockey sur glace de la Suisse romande» en 1904 et de la «Ligue suisse de hockey sur glace», l'actuelle «Swiss Ice Hockey Association». Le 27 septembre 1908, la Ligue suisse de hockey voit le jour à Vevey. Max Sillig en est le premier président. La Ligue internationale de hockey sur glace voit le jour la même année que la Ligue suisse: l'actuelle Fédération Internationale de Hockey sur Glace (IIHF) est créée en 1908 à Paris par la Suisse, la Belgique, la Bohême, la France et la Grande-Bretagne. Elle compte aujourd'hui 64 fédérations nationales.

Le premier championnat suisse, qui réunit huit équipes de Suisse romande, se tient en 1908/1909. Par la suite, l'intérêt

de ce sport, qui pouvait dès lors être pratiqué indépendamment des caprices du temps. Pour célébrer le centenaire de la Ligue suisse et de la Ligue internationale de hockey sur glace, Swissmint émet une monnaie commémorative.

pour ce sport s'est surtout développé en Suisse allemande. Actuellement, la ligue masculine supérieure réunit des équipes de toutes les régions du pays.

Le hockey sur glace figure depuis longtemps parmi les disciplines sportives les plus populaires de Suisse. Au cours de la saison écoulée, plus de 1,8 million de spectateurs se sont rendus aux rencontres de la ligue nationale A. A cet égard, la réputation du CP Berne dépasse largement les frontières nationales, avec une moyenne de 15 815 supporters lors des matchs disputés à domicile par ce club de tradition, un résultat encore inégalé en Europe.

L'équipe suisse s'est distinguée plusieurs fois sur la scène internationale. Mais ces succès ne sont plus très ré-

Des matchs fascinants, qui attirent des milliers de spectateurs, font du hockey sur glace une expérience unique.



cents. En 1928, la Suisse remportera le bronze aux JO d'hiver de St. Moritz, derrière le Canada et la Suède. De 1933 à 1991, le champion d'Europe est désigné à l'occasion des Championnats du monde et des Jeux Olympiques. La Suisse remporte six médailles d'argent, neuf médailles de bronze et quatre titres de champion d'Europe: en 1926 et 1935 à Davos, en 1939 à Bâle/Zurich et en 1950 à Londres. Une médaille aux Championnats du monde 2009 (à Berne et à Kloten) serait assurément un présent appréciable pour célébrer durablement le centenaire de la Swiss Ice Hockey Association.

Beni Pfister, Musée suisse du Sport, Source: La Loupe 1/2008

Timbre-poste spécial «Centenaire du hockey sur glace»

La Poste Suisse émet, le 4 mars 2008, un timbre spécial consacré au hockey sur glace. Ce timbre célèbre le centenaire de la Ligue suisse et de la Ligue internationale de hockey sur glace. L'image est celle d'un palet de hockey en train d'atteindre un but. Ce timbre illustre ainsi la rapidité et le dynamisme qui caractérisent ce sport populaire. Les deux ligues ont leur siège à Zurich, c'est pourquoi les tampons du premier jour indiqueront «8000 Zurich». D'une valeur de 1 franc, le timbre a été conçu par l'artiste zurichois Fredy Trümpf. Le timbre spécial «Centenaire du hockey sur glace» peut être commandé dès fin janvier

à l'adresse www.post.ch/philashop; à partir du jour d'émission le 4 mars 2008, il sera disponible dans la plupart des bureaux de poste.



Flash

La monnaie commémorative «Centenaire du hockey sur glace»
Valeur nominale: 20 francs suisses;
alliage: argent 0,835;
poids: 20 g; diamètre: 33 mm;
tirages «non mis en circulation»:
au maximum 50000 pièces;
flan bruni: au maximum 7000 pièces;
conception: Roland Hirter



Le sculpteur Alexander Pulver restaurant les volutes (ornements en forme de spirales) des consoles. A côté, on aperçoit la frise crénelée déjà rénovée.



Rénovation du siège de Swissmint

Le bâtiment de la Monnaie fédérale accuse le poids des ans

Construit dans les années 1904 à 1906, le siège de la Monnaie fédérale, sis à la Bernastrasse 28, a été inscrit dans la liste des bâtiments protégés. Des travaux de rénovation et de réaménagement ont régulièrement été effectués au fil des ans. L'extérieur de l'édifice est actuellement restauré.

Réalisés entre 1990 et 1993, les derniers grands travaux de réaménagement se sont concentrés sur l'intérieur du bâtiment. La façade de la Monnaie fédérale a été restaurée pour la dernière fois en 1958. Dans le cadre du projet de remise en état de l'enveloppe du bâtiment, un bureau d'architectes a été chargé, en juin 2006, d'examiner l'état de l'enveloppe extérieure et d'élaborer une proposition d'amélioration de l'isolation thermique des locaux mansardés.

Cet examen a révélé que l'appareil en pierres de taille (molasse) de la façade Est (du côté de l'entrée principale) présentait de sérieuses dégradations dues aux intempéries. Le soubassement en

calcaire des façades Sud, Ouest et Nord a fait l'objet de réparations inappropriées. En revanche, les étages supérieurs en briques apparentes sont en bon état. Le soutènement du toit, en molasse, est lui aussi en bon état. Toutefois, la peinture de la frise située en dessous du toit s'effrite. Le soutènement du toit et la frise présentent des dégâts d'eau au niveau des conduits d'évacuation des eaux de pluie. Le toit plat est également bien conservé et ne requiert que des réparations de faible portée.

Pour les raisons citées plus haut, la façade Est va faire l'objet d'une rénovation complète. Le soutènement du toit en ciment situé sur les autres façades sera remis en état et le décor en molasse (frise crénelée) sera restauré. Les travaux réalisés sur les surfaces unies situées sous la frise ont révélé que celles-ci présentaient autrefois une frise florale qui a, par la suite, été recouverte d'une couche de peinture. Ce motif floral sera rétabli dans son état d'origine

au cours des prochains mois. Les locaux mansardés recevront un meilleur système d'isolation et les fenêtres en mauvais état seront remplacées. Les fenêtres conservées seront repeintes. L'encadrement en tôle du toit sera refait et la toiture de verre couvrant la cour intérieure, qui date de l'époque de construction de l'édifice, sera restaurée. En outre, les bureaux non utilisés par Swissmint seront repeints et les moquettes seront remplacées par du parquet. Les travaux dureront jusqu'au printemps prochain.

Pour le sculpteur Alexander Pulver, participer à la restauration du bâtiment de la Monnaie fédérale construit en pierres naturelles - molasse de Berne, gneiss du Tessin et calcaire du Valais - représente une tâche toute particulière. Selon lui, le fait que cet édifice ait été classé monument historique lui permet de travailler selon des méthodes traditionnelles. Bien que répétitive, la tâche du sculpteur est d'autant plus intéressante que chaque pierre est différente des autres.

L'historienne Nicole Schacher inventoriante la collection de Swissmint.



Des «kilomètres» de monnaies

Catalogage de la collection de pièces de Swissmint

Swissmint possède une collection de modèles de la plupart des pièces frappées par la Monnaie fédérale. Les frappes d'essai et autres pièces rares présentent un intérêt particulier; tel est le cas notamment des pièces de l'année 1896, pour laquelle la plupart des coupures n'ont été émises qu'à quelques exemplaires. La collection comprend également des modèles de pièces et de médailles étrangères frappées par la Monnaie fédérale.

Jusqu'ici, cette collection n'était répertoriée que de manière rudimentaire, à l'aide de fiches. Ni la taille, ni la composition des pièces n'étaient mentionnées. Les fiches ne contenaient pas non plus de description du motif de frappe. Depuis le mois de mai dernier, l'historienne Nicole Schacher, qui dispose des compétences en la matière, se charge du catalogage de la collection.

Swissmint-info: Madame Schacher, que représentent pour vous les pièces de monnaie?

Nicole Schacher: Elles constituent d'abord un moyen de paiement, c'est-à-dire un objet de la vie courante. Elles sont ensuite une précieuse source de renseignements sur le passé. Par exemple, lors de fouilles archéologiques réalisées sous les fondations d'églises, on retrouve le plus souvent des pièces de petite taille, ce qui signifie que, au moment de la collecte, les gens donnaient surtout de petites pièces.

Vous avez déjà réalisé des inventaires de monnaies, par exemple pour le Cabinet des monnaies de Winterthour et le Musée historique de Berne. Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail?

Inventorier des pièces me permet d'entretenir un contact direct avec elles, plutôt que d'apprendre à les connaître par livres interposés. Je peux ainsi «sentir» les pièces. En faisant l'inventaire des pièces de 5 centimes, j'ai découvert qu'il existait de petites différences entre elles. Par exemple, entre 1907 et 1910, la figure d'Helvetia représentée sur le côté face de la pièce de 5 centime avait une ample chevelure.

Parmi les pièces de la collection de Swissmint que vous avez cataloguées, quelles sont celles que vous trouvez les plus intéressantes?

J'ai été particulièrement impressionnée par le célèbre Vreneli d'or avec boucle de cheveux sur le front de 1897, qui a fait l'objet d'une frappe d'essai. Un magistrat trouvait toutefois que cette effigie était trop frivole pour le Vreneli. C'est pourquoi elle a été supprimée. J'ai aussi trouvé très intéressantes les frappes d'essai des pièces de 50 centimes, réalisées pour la réforme monétaire de 1931. Certaines d'entre elles sont dodécagonales, d'autres sont décorées, sur leur bordure, de tulipes stylisées. Plus généralement, faire l'inventaire de la collection de Swissmint est pour moi un moment unique.

Agenda

Cette année, Swissmint tiendra un stand dans les salons numismatiques suivants:

- Foire numismatique de Bâle, Congress Center, Bâle, 19 et 20 janvier 2008
- World Money Fair, Estrel Convention Center, Berlin, 1^{er} au 3 février 2008
- Bourse numismatique Berna, Kulturcasino Bern, 3 mai 2008
- Foire numismatique internationale de Zurich, Swissôtel, Zurich-Oerlikon, 25 et 26 octobre 2008

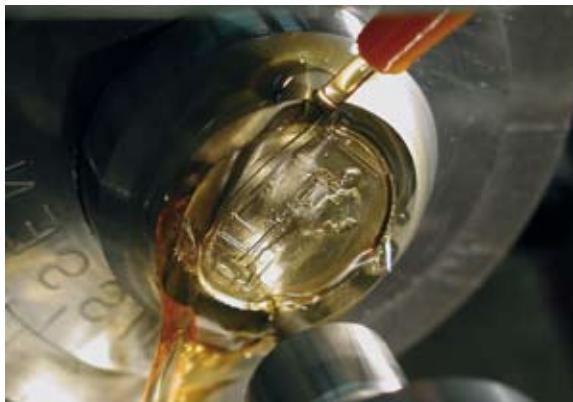
Emission de pièces commémoratives de juin 2008

Outre les monnaies «Centenaire du hockey sur glace» et «Parc National Suisse – Aigle royal» décrites dans le présent numéro seront également émises, au début de l'été 2008, une pièce d'argent de 20 francs consacrée au chemin de fer à crémaillère Vitznau-Rigi et une pièce d'or de 50 francs dédiée à l'Année internationale de la planète Terre.

Commandes de clients

En vertu de l'art. 41 de la nouvelle loi sur les finances de la Confédération, des unités administratives ne peuvent fournir des prestations commerciales à des tiers que si une loi les y autorise. Il est ainsi tenu compte du principe constitutionnel selon lequel la production de biens et la fourniture de prestations de service sur le marché incombe en principe à l'économie privée. C'est la raison pour laquelle Swissmint ne réalise plus de mandats de frappe pour le compte de tiers depuis mai 2007. Nous regrettons cette situation, car elle entraîne la perte de précieuses connaissances qui auraient pu s'avérer utiles pour la frappe de nos monnaies courantes et de nos pièces de collection. Nous tenons ici à remercier notre clientèle pour sa compréhension et sa fidélité.

Fraisage d'un coin de médaille sur le tour à réduire

**Frappes d'essai de la pièce bimétallique «Aigle royal»**

Swissmint a produit 700 frappes d'essai de la monnaie commémorative bimétallique «Aigle royal». Les frappes d'essai présentent une plus grande richesse de détails que les frappes ordinaires. De plus, un signe particulier est imprimé sur leur revers. Etant donné que les frappes d'essai ne sont émises qu'en nombre limité, elles ne peuvent malheureusement pas faire l'objet d'un ordre permanent de commande. Si vous souhaitez obtenir une frappe d'essai (au prix de 150 francs), veuillez nous faire parvenir votre commande d'ici fin février 2008 (uniquement par écrit ou par fax). Swissmint procédera à la répartition des commandes en se fondant sur leur ordre d'arrivée et sur la fidélité des clients (livraison en avril 2008).

Jeux de monnaies 2008

Cette année, les jeux de monnaies courantes sont complétés par la pièce bimétallique de dix francs «Parc National Suisse – Aigle royal». L'aspect des enveloppes cartonnées a été modifié en conséquence.

Tirage maximal des jeux de monnaies:
fleur de coin: 15 000 pièces;
flan bruni: 4 000 pièces;
jeu pour nouveau-né: tirage non limité

**Editeur**

Monnaie fédérale
Swissmint
Bernastrasse 28
CH-3003 Berne
www.swissmint.ch

Marketing

Téléphone +41 (0)31 322 60 68
Fax +41 (0)31 322 60 07
Courriel info@swissmint.ch

Vente

Téléphone +41 (0)31 322 74 49

Numismatique

Téléphone +41 (0)31 322 61 73



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swissmint